



ENSEMBLE À LA FCPE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

REPRÉSENTER

Des parents qui s'engagent, ensemble sur notre département rural.

Participation aux instances dans les établissements, conseils d'école, conseils de classe, conseils d'administration.

Participation aux instances départementales, régionales, nationales.

INFORMER

Des parents fédérés au service des parents

Proposer des formations aux parents, aux conseils d'école, d'administration, au budget des établissements...

Conseiller et aider les parents (bourses aux livres...).

AGIR

Une école de la réussite centrée sur les besoins de l'enfant

Défense de la santé des enfants (poids des cartables, restauration scolaire...).

Défense d'un service public financé par des fonds publics.

Permettre à chacun un égal accès au service public d'éducation.

FCPE 65 - CDPE HAUTES-PYRÉNÉES

Conseil Départemental de Parents d'Elèves

4, rue Deville - 65000 TARBES - Tél. : 05 62 93 39 49

E-mail : fcpe65@wanadoo.fr - Site : www.65.fcpe-asso.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h



La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un encart départemental le cas échéant.
(6 numéros par an).
> 3,35 € pour les adhérents
> 6 € pour les non adhérents



La lettre La famille et l'École

Deux fois par mois, des informations en bref sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération (20 numéros par an et 4 suppléments).
> 13 € par an.

© PICTURE FACTORY - PHOTO LA ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION⁽¹⁾ MERCI D'Écrire LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULE

BULLETIN
À RENVOYER
À LA FCPE LOCALE
(ou à défaut à la FCPE
départementale),
ACCOMPAGNÉ DE
VOTRE RÈGLEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 20 / 20	- CONSEIL LOCAL FCPE DE :	PRÉNOM	NOM DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE POUR LA RENTRÉE	CLASSE
NOM DU PARENT ADHÉRENT	NOM ET PRÉNOM DU CONJOINT	NÉ (E) LE	COMMUNE DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE POUR LA RENTRÉE	
NOM ET PRÉNOM	ADRESSE	TEL.	TEL. PORTABLE	
CODE POSTAL	VILLE	NOM ET PRÉNOM		

► JE REJOINS LA FCPE (une adhésion par famille)

<input type="checkbox"/> Cotisation annuelle Sans La Revue des Parents	17,00 €
<input type="checkbox"/> Cotisation de soutien Avec La Revue des Parents, 3,35 € par an ⁽²⁾	20,00 €
<input type="checkbox"/> Cotisation de soutien facultative (exemple : 50 € - 66 % = 17,00 €)	€
<input type="checkbox"/> Abonnement à la lettre La Famille et l'École	13,00 €
TOTAL À RÉGLER	
€	

Reglement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.

Le règlement doit être remis au conseil local sauf pour les adhérents isolés qui doivent envoyer leur règlement et leur bulletin à la FCPE départementale.

(2) Dédouané 3,35 € d'adhésion seule.

DATE ET SIGNATURE :

► VOUS SOUHAITEZ

<input type="checkbox"/> Recevoir la newsletter de la FCPE.
<input type="checkbox"/> Un reçu "don aux œuvres" permettant une déduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée (hors abonnement), dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
<input type="checkbox"/> Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.
<input type="checkbox"/> Être candidat(e) au conseil d'école maternelle-élémentaire de :
<input type="checkbox"/> Nom de l'établissement :
<input type="checkbox"/> Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP).
<input type="checkbox"/> Nom de l'établissement :
<input type="checkbox"/> Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle :

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi "2817 du 6 janvier 1978 modifiée", chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.